

Pour diffusion immédiate

Commission de la présidence du conseil

Étude publique du bilan et du rapport annuel du Conseil jeunesse de Montréal

Montréal, le 24 avril 2008 – Dans le cadre de son programme d'activité 2008, la commission permanente du conseil municipal sur la présidence du conseil vous invite à participer à sa prochaine séance publique qui portera sur le bilan et le rapport annuel du Conseil jeunesse de Montréal :

**Le jeudi 8 mai 2008, à 19 h
Hôtel de ville, salle du conseil
275, Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)**

Créé le 11 février 2003, le Conseil jeunesse a pour mandat de conseiller l'Administration municipale sur toute question relative aux jeunes de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse sur le territoire montréalais. Formé de 15 jeunes âgés de 16 à 30 ans, le Conseil jeunesse a formulé plusieurs avis et recommandations depuis sa création et s'est penché sur des sujets d'intérêt pour les jeunes, notamment les sports et les loisirs, le renouvellement de la fonction publique, la participation à la vie démocratique, la prostitution et les gangs de rue, la fréquentation des installations municipales, le portrait des jeunes montréalais, le transport collectif et le sentiment d'appartenance à Montréal.

La séance débutera par une présentation du bilan et du rapport annuel du Conseil jeunesse de Montréal suivie d'une période de questions et d'interventions du public pour se terminer avec une période de questions et d'interventions des membres de la commission.

La commission débute son programme d'activité pour l'année 2008 en s'intéressant aux conseils consultatifs, outils de démocratie municipale. Elle étudiera également les rapports annuels du Conseil des Montréalaises et du Conseil interculturel de Montréal le 12 mai prochain ainsi que les rapports de l'Ombudsman de Montréal et de l'Office de consultation publique de Montréal le 4 juin.

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant l'assemblée ou de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. La documentation est disponible pour consultation dans les bureaux Accès Montréal, dans les bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, et sur le portail de la Ville de Montréal www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

Présidée par M. Marcel Parent, maire de l'arrondissement de Montréal-Nord et président du conseil municipal, la commission est formée de Mme Claire Saint-Arnaud, vice-présidente et conseillère de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, M. Marvin Rotrand, vice-président et conseiller de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Mme Jocelyn Ann Campbell, conseillère de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Mme Anie Samson, maire de l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension, M. Claude Trudel, maire de l'arrondissement de Verdun, M. Warren Allmand et M. Marcel Tremblay, conseillers de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Comités et commissions du conseil (514) 872-3770
ville.montreal.qc.ca/commissions